



MINISTÈRE  
DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL,  
DE LA MODERNISATION  
DE L'ADMINISTRATION, DU  
DEVELOPPEMENT DES ARCHIPELS  
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

N° 0 1 4 1 6 2 / MFT / DGRH

Papeete, le 27 DEC. 2024

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES RESSOURCES HUMAINES

.....  
*la cheffe du DSOP*

**PLANNING DES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE (HORS TAHITI) POUR LE RECRUTEMENT DES TECHNICIENS DE CATÉGORIE B RELEVANT DE LA FONCTION PUBLIQUE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**

- Réf. :** - Arrêté n° 1206 CM du 7 novembre 1996 modifié, fixant les modalités et les programmes des épreuves du concours externe de recrutement des techniciens de la fonction publique de la Polynésie française ;  
- Arrêté n° 6200/MFT du 16 juillet 2024, portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un concours externe et interne de recrutement des techniciens de catégorie B, relevant de la fonction publique de la Polynésie française.

Les candidats autorisés à concourir (**hors Tahiti**) aux épreuves d'admissibilité des concours externe et interne pour le recrutement des techniciens de catégorie B, relevant de la fonction publique de la Polynésie française, sont invités à consulter le planning et le détail des épreuves ci-dessous :

**Centres d'examen : Raiatea – Rurutu - Tubuai**

Externe/ Interne	Epreuves	Dates des épreuves	Heures de convocation	Heures de début d'épreuve	Heures de fin d'épreuve
Externe	Composition	jeudi 3 avril 2025	07:30	08:00	10:00
Interne	Rédaction				10:40 (TRH)*
Externe/ Interne	Mathématiques	vendredi 4 avril 2025	07:30	08:00	11:00
					12:00 (TRH)*
Externe/ Interne	Techniques		13:00	13:30	16:30
					17:30 (TRH)*

\* TRH : Travailleur reconnu handicapé

## Centres d'examen : Nuku Hiva - Hiva Oa

Externe/ Interne	Epreuves	Dates des épreuves	Heures de convocation	Heures de début d'épreuve	Heures de fin d'épreuve
Externe	Composition	jeudi 3 avril 2025	08:00	08:30	10:30
Interne	Rédaction				
Externe/ Interne	Mathématiques	vendredi 4 avril 2025	08:00	08:30	11:30
Externe/ Interne	Techniques		13:30	14:00	17:00

### **Epreuves d'admissibilités (externe):**

- 1) Une épreuve de français : une composition française sur un sujet d'ordre général (durée 2 heures - coefficient 2)
- 2) Une épreuve de mathématiques se rapportant au programme fixé en annexe de l'arrêté n° 1206 CM du 07 novembre 1996 modifié (durée : 3 heures, coefficient 3)
- 3) Une épreuve technique selon le profil du poste à pourvoir (durée 3 heures - coefficient 5).

### **Epreuves d'admissibilités (interne):**

- 1) Une épreuve de français : une rédaction d'un rapport de synthèse (durée : 2 h ; coefficient : 2)
- 2) Une épreuve de mathématiques se rapportant au programme du baccalauréat technique à subir parmi les matières suivantes : algèbre, études de fonctions, géométrie et statistiques, probabilités (durée : 3 heures, coefficient : 3)
- 3) Une épreuve technique selon le profil du poste à pourvoir (durée 3 heures - coefficient 5).

Nous vous communiquerons ultérieurement les précisions concernant les lieux et les salles des centres d'examen.

Pour la Ministre et par délégation



Arenui TAURU